

Lydec procède au lancement des appels d'offres ouverts suivants selon le planning et les conditions de participation définies ci-dessous :

**Appel d'Offres Ouvert N° 105-2020 A/T : Travaux de Réalisation du Transfert des Eaux Usées de la Zone Bouskoura - Ouled Saleh**

**Appel d'Offres Ouvert N° 48-2020 E/F&T : Fourniture et remplacement de relais de protection numériques au poste source Ouled Haddou**

Les dossiers d'appels d'offres sont mis à la disposition des concurrents **uniquement sur le site web de Lydec** à l'adresse suivante **<https://client.lydec.ma/site/avis-d-appels-d-offres>** et ce à partir du **Mardi 06 Octobre 2020**. Le retrait des dossiers d'appels d'offres ne peut pas être opéré auprès du secrétariat de la Direction Achats de Lydec.

Pour le téléchargement de ces dossiers, les concurrents sont invités à remplir obligatoirement un formulaire de renseignements sur leurs sociétés (raison sociale, Nom, prénom, adresse mail ...). Ces informations permettront à Lydec, tout au long de la procédure d'appel d'offres, d'informer les concurrents sur les éventuels changements qui peuvent intervenir.

| N°AO          | Estimation du coût des prestations en DH TTC | Caution provisoire en DH | Durée du marché en mois consécutifs calendaires | Visite des lieux (*) | Date et heure de la visite des lieux      | Date et heure limite de dépôt des offres au bureau d'ordre | Date et heure d'ouverture des offres (**) | Lieu d'ouverture des plis  |
|---------------|--|--------------------------|---|----------------------|---|--|---|--|
| 105-2020 A/T  | 37.216.116,99                                | 340.000,00               | 15  | Obligatoire          | Jeudi<br>15 Octobre<br>2020<br>à 10h00    | Lundi<br>2 Novembre<br>2020<br>à 16H00                     | Mardi<br>3 Novembre<br>2020<br>à 09H30    | Lydec : 48,<br>rue Mohamed<br>Diouri<br>immeuble<br>Laâroussi<br>Salle 1 <sup>er</sup> étage |
| 48-2020 E/F&T | 1 638 000,00                                 | 18 000,00                | 08  | Obligatoire          | Vendredi<br>16 Octobre<br>2020<br>à 10h00 | Lundi<br>2 Novembre<br>2020<br>à 16H00                     | Mercredi<br>4 Novembre<br>2020<br>à 09H30 |  |

(\*) : Les concurrents peuvent se rendre sur les lieux précisés dans le dossier d'appel d'offres pour effectuer leurs visites. **Une seule personne par entreprise sera autorisée à effectuer la visite des lieux.**

Toute demande d'information complémentaire doit être adressée à Lydec par lettre écrite sur l'adresse électronique **[achatslydec@lydec.co.ma](mailto:achatslydec@lydec.co.ma)** dans les délais fixés dans le règlement de consultation.

(\*\*) : Les commissions d'appels d'offres seront tenues **à huis clos** au lieu de séances publiques. Les résultats des procédures de mise en concurrence seront affichés sur le site web de Lydec après achèvement de travaux de la Commission d'appel d'offres.

Les dossiers des concurrents doivent être constitués conformément **à la note sur les mesures de simplification des démarches destinée aux soumissionnaires dans le contexte de crise pandémique « COVID-19 » (document intégré dans le dossier d'appel d'offres)** et aux dispositions du Règlement de Consultation.

La remise des offres se fera **exclusivement** comme suit :

- Soit, elles sont déposées, contre récépissé, dans le bureau d'ordre de Lydec, sise rue Sabri Boujemaâ, siège Lydec 48, Rue Mohamed Diouri Casablanca, avant la date et heure limite de dépôt des offres.
- Soit, envoyées par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse sus-indiquée. Ils doivent parvenir à destination avant la date et l'heure limites de remise des offres, indiquées dans l'avis de publicité de l'appel d'offres. Le concurrent fera son affaire de l'acheminement de son pli jusqu'à sa destination.

Le délai pour la réception des Offres expire à la date et à l'heure fixée dans l'avis de publication de l'appel d'offres. Les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixée, ne sont pas admis. En cas de report de la date de remise des offres, ce sont les nouvelles dates de remise des offres, fixées dans l'avis de report de l'appel d'offres, qui sont prises en considération.